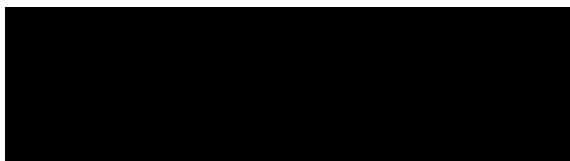


PAR COURRIEL

Québec, le 19 décembre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.294



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 12 novembre dernier visant à obtenir par région sociosanitaire ou par CIUSSS/CIUSSS :

1. Le nombre d'employés par catégorie d'emploi (psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers(ères), éducateurs(trices), etc.) affectés aux Aires ouvertes, en distinguant les sites principaux et les sites satellites ;
2. Le nombre de psychologues spécifiquement affectés aux Aires ouvertes, selon la même distinction (sites principaux/satellites) ;
3. Le nombre total de personnes ayant été vues dans les Aires ouvertes durant les périodes visées ;
4. Le nombre de personnes ayant un suivi actif dans ces mêmes services ;
5. Le budget total accordé aux Aires ouvertes, incluant les sommes allouées à chaque site, et, lorsque disponible, la ventilation entre les sites principaux et satellites.

Veuillez trouver ci-joint les informations relatives au point 1 de votre demande. Concernant le point 2 de votre requête, au 1er novembre 2025, un seul psychologue (TE 1546) est répertorié, exerçant au sein du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (région sociosanitaire 6).

... 2

De plus, pour les points 3 à 5 de votre demande, nous constatons que nous n'avons aucun document pouvant répondre à cette partie de votre requête répondant au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

En effet, vous devez adresser votre requête au responsable de l'accès aux documents de Santé Québec, aux coordonnées suivantes :

Maître Anne De Ravinel
Santé Québec,
Directrice - Accès à l'information et protection des
renseignements personnels
2021, avenue Union, 10^e étage, poste 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
accès.documents@santé.quebec

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que les extraits de celle-ci sur les dispositions invoquées.

Veuillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs

La responsable de l'accès à l'information,

[REDACTED]

Josée Martel

p. j. 3

N/Réf. : 25-GA-00190